



SUPERFICIE ET DIMENSIONS MINIMALES DES LOTS	ZONES	
	A-1	
LOT DESSERVI		
Général		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Profondeur (m)		
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)		
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾		
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)		
Lot situé le long de la route 253		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Profondeur (m)		
LOT PARTIELLEMENT DESSERVI		
Général		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Profondeur (m)		
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)		
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾		
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)		
Lot situé le long de la route 253		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Profondeur (m)		
LOT NON DESSERVI		
Général		
Superficie (m ²)	5 000	
Largeur (m)	50	
Profondeur moyenne (m)		
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau		
Superficie (m ²)	5 000	
Largeur (m)	50	
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	
Lot situé le long de la route 253		
Superficie (m ²)	5 000	
Largeur (m)	75	
Profondeur (m)		

Note 1 : La profondeur peut être réduite à 30 m pour un terrain enclavé entre la rive et une rue existante au 22 juin 2000 (art. 5.2.1).



SUPERFICIE ET DIMENSIONS DES LOTS	ZONES			
	Ar-1	Ar-2	Ar-3	Ar-4
LOT DESSERVI				
Général				
Superficie (m ²)				
Largeur (m)				
Profondeur (m)				
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau				
Superficie (m ²)				
Largeur (m)				
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)				
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾				
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)				
Lot situé le long de la route 253				
Superficie (m ²)				
Largeur (m)				
Profondeur (m)				
LOT PARTIELLEMENT DESSERVI				
Général				
Superficie (m ²)				
Largeur (m)				
Profondeur (m)				
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau				
Superficie (m ²)				
Largeur (m)				
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)				
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾				
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)				
Lot situé le long de la route 253				
Superficie (m ²)				
Largeur (m)				
Profondeur (m)				
LOT NON DESSERVI				
Général				
Superficie (m ²)	5 000	5 000	5 000	5 000
Largeur (m)	50	50	50	50
Profondeur moyenne (m)				
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau				
Superficie (m ²)	5 000	5 000	5 000	5 000
Largeur (m)	50	50	50	50
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30	30	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	75	75	75
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	50	50	50
Lot situé le long de la route 253	5 000			
Superficie (m ²)	50	5 000	5 000	5 000
Largeur (m)			75	75
Profondeur (m)			5 000	5 000

Note 1 : La profondeur peut être réduite à 30 m pour un terrain enclavé entre la rive et une rue existante au 22 juin 2000 (art. 5.2.1).

SUPERFICIE ET DIMENSIONS MINIMALES DES LOTS	ZONES		
	F-1	F-2	F-3
LOT DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)			
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾			
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)			
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
LOT PARTIELLEMENT DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)			
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾			
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)			
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
LOT NON DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)	5 000	5 000 ⁽²⁾	5 000 ⁽²⁾
Largeur (m)	50	50	50
Profondeur moyenne (m)		60	60
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)	5 000	5 000 ⁽²⁾	5 000 ⁽²⁾
Largeur (m)	50	50	50
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	75	75
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	50	50
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
Note 1 : La profondeur peut être réduite à 30 m pour un terrain enclavé entre la rive et une rue existante au 22 juin 2000 (art. 5.2.1). Note 2 : Superficie minimale et maximale de 5 000 m ² (art. 5.1.1).			



SUPERFICIE ET DIMENSIONS MINIMALES DES LOTS	ZONES		
	F-4	F-5	F-6
LOT DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)			
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾			
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)			
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
LOT PARTIELLEMENT DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)			
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾			
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)			
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
LOT NON DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²) ²	5 000 ⁽²⁾	5 000	5 000 ⁽²⁾
Largeur (m)	50	50	50
Profondeur moyenne (m)	60		60
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)	5 000 ⁽²⁾	5 000	5 000 ⁽²⁾
Largeur (m)	50	50	50
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	75	75
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	50	50
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			

Note 1 : La profondeur peut être réduite à 30 m pour un terrain enclavé entre la rive et une rue existante au 22 juin 2000 (art. 5.2.1).

Note 2 : Superficie minimale et maximale de 5 000 m² (art. 5.1.1).

SUPERFICIE ET DIMENSIONS MINIMALES DES LOTS	ZONES		
	Fr-1	Fr-2	Fr-3
LOT DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)			
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾			
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)			
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
LOT PARTIELLEMENT DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)			
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾			
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)			
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
LOT NON DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)	5 000 ⁽²⁾	5 000	5 000
Largeur (m)	50	50	50
Profondeur moyenne (m)	60		
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)	5 000 ⁽²⁾	5 000	5 000
Largeur (m)	50	50	50
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	75	75
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	50	50
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)	5 000 ⁽²⁾		
Largeur (m)	75		
Profondeur (m)			

Note 1 : La profondeur peut être réduite à 30 m pour un terrain enclavé entre la rive et une rue existante au 22 juin 2000 (art. 5.2.1).

Note 2 : Superficie minimale et maximale de 5 000 m² (art. 5.1.1).



SUPERFICIE ET DIMENSIONS MINIMALES DES LOTS	ZONES	
	Fr-4	Fr-5
LOT DESSERVI		
Général		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Profondeur (m)		
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)		
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾		
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)		
Lot situé le long de la route 253		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Profondeur (m)		
LOT PARTIELLEMENT DESSERVI		
Général		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Profondeur (m)		
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)		
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾		
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)		
Lot situé le long de la route 253		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Profondeur (m)		
LOT NON DESSERVI		
Général		
Superficie (m ²)	5 000 ⁽²⁾	5 000
Largeur (m)	50	50
Profondeur moyenne (m)	60	
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau		
Superficie (m ²)	5 000 ⁽²⁾	5 000
Largeur (m)	50	50
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	75
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	50
Lot situé le long de la route 253		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Profondeur (m)		

Note 1 : La profondeur peut être réduite à 30 m pour un terrain enclavé entre la rive et une rue existante au 22 juin 2000 (art. 5.2.1).

Note 2 : Superficie minimale et maximale de 5 000 m² (art. 5.1.1).

SUPERFICIE ET DIMENSIONS MINIMALES DES LOTS	ZONES		
	Rur-1	Rur-2	Rur-3
LOT DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)			
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾			
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)			
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
LOT PARTIELLEMENT DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)			
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾			
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)			
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
LOT NON DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)	5 000 ⁽²⁾	5 000	5 000
Largeur (m)	50	50	50
Profondeur moyenne (m)	60		
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)	5 000 ⁽²⁾	5 000	5 000
Largeur (m)	50	50	50
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	75	75
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	50	50
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)			5 000
Largeur (m)			75
Profondeur (m)			

Note 1 : La profondeur peut être réduite à 30 m pour un terrain enclavé entre la rive et une rue existante au 22 juin 2000 (art. 5.2.1).

Note 2 : Superficie minimale et maximale de 5 000 m² (art. 5.1.1).



SUPERFICIE ET DIMENSIONS MINIMALES DES LOTS	ZONES		
	VF-1	VF-2	VF-3
LOT DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)			
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾			
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)			
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
LOT PARTIELLEMENT DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)			
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾			
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)			
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
LOT NON DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)	4 000	4 000	4 000
Largeur (m)	50	50	50
Profondeur moyenne (m)			
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)	4 000	4 000	4 000
Largeur (m)	50	50	50
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	75	75
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	50	50
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			

Note 1 : La profondeur peut être réduite à 30 m pour un terrain enclavé entre la rive et une rue existante au 22 juin 2000 (art. 5.2.1).

SUPERFICIE ET DIMENSIONS MINIMALES DES LOTS	ZONES		
	R-1	R-2	R-3
LOT DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)	600	600	600
Largeur (m)	20	20	20
Profondeur (m)	30	30	30
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)	900	900	900
Largeur (m)	20	20	20
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	45	45	45
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	30	30	30
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)	1 400	1 400	1 400
Largeur (m)	40	40	40
Profondeur (m)	35	35	35
LOT PARTIELLEMENT DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)	1 500	1 500	1 500
Largeur (m)	25	25	25
Profondeur (m)			
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)	2 000	2 000	2 000
Largeur (m)	25	25	25
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	75	75
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	50	50
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
LOT NON DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)	3 000	3 000	3 000
Largeur (m)	50	50	50
Profondeur moyenne (m)	60	60	60
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)	4 000	4 000	4 000
Largeur (m)	50	50	50
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	75	75
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	50	50
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			

Note 1 : La profondeur peut être réduite à 30 m pour un terrain enclavé entre la rive et une rue existante au 22 juin 2000 (art. 5.2.1).



SUPERFICIE ET DIMENSIONS MINIMALES DES LOTS	ZONES		
	R-4	R-5	
LOT DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)	600	600	
Largeur (m)	20	20	
Profondeur (m)	30	30	
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)	900	900	
Largeur (m)	20	20	
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30	
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	45	45	
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	30	30	
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)	1 400	1 400	
Largeur (m)	40	40	
Profondeur (m)	35	35	
LOT PARTIELLEMENT DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)	1 500	1 500	
Largeur (m)	25	25	
Profondeur (m)			
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)	2 000	2 000	
Largeur (m)	25	25	
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30	
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	75	
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	50	
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)	5 000	5 000	
Largeur (m)	75	75	
Profondeur (m)	50	50	
LOT NON DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)	3 000	3 000	
Largeur (m)	50	50	
Profondeur moyenne (m)	60	60	
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)	4 000	4 000	
Largeur (m)	50	50	
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30	
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	75	
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	50	
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)		5 000	
Largeur (m)		75	
Profondeur (m)		50	

Note 1 : La profondeur peut être réduite à 30 m pour un terrain enclavé entre la rive et une rue existante au 22 juin 2000 (art. 5.2.1).

SUPERFICIE ET DIMENSIONS MINIMALES DES LOTS	ZONES		
	C-1	C-2	C-3
LOT DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)	750	750	750
Largeur (m)	25	25	25
Profondeur (m)	30	30	30
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)	900	900	900
Largeur (m)	25	25	25
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	45	45	45
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	30	30	30
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)			
Largeur (m)			
Profondeur (m)			
LOT PARTIELLEMENT DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)	1 500	1 500	1 500
Largeur (m)	30	30	30
Profondeur (m)	50	50	50
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)	2 000	2 000	2 000
Largeur (m)	25	25	25
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	75	75
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	50	50
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)	5 000	5 000	5 000
Largeur (m)	75	75	75
Profondeur (m)	50	50	50
LOT NON DESSERVI			
Général			
Superficie (m ²)	3 000	3 000	3 000
Largeur (m)	50	50	50
Profondeur moyenne (m)	60	60	60
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau			
Superficie (m ²)	4 000	4 000	4 000
Largeur (m)	50	50	50
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	75	75
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	50	50
Lot situé le long de la route 253			
Superficie (m ²)		5 000	5 000
Largeur (m)		75	75
Profondeur (m)			

Note 1 : La profondeur peut être réduite à 30 m pour un terrain enclavé entre la rive et une rue existante au 22 juin 2000 (art. 5.2.1).

SUPERFICIE ET DIMENSIONS MINIMALES DES LOTS	ZONES	
	M-1	M-2
LOT DESSERVI		
Général		
Superficie (m ²)	600	600
Largeur (m)	20	20
Profondeur (m)	30	30
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau		
Superficie (m ²)	900	900
Largeur (m)	20	20
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	45	45
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	30	30
Lot situé le long de la route 253		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Profondeur (m)		
LOT PARTIELLEMENT DESSERVI		
Général		
Superficie (m ²)	1 500	1 500
Largeur (m)	30	30
Profondeur (m)	50	50
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau		
Superficie (m ²)	2 000	2 000
Largeur (m)	25	25
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	75
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	50
Lot situé le long de la route 253		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Profondeur (m)		
LOT NON DESSERVI		
Général		
Superficie (m ²)	3 000	3 000
Largeur (m)	50	50
Profondeur moyenne (m)	60	60
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau		
Superficie (m ²)	4 000	4 000
Largeur (m)	50	50
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	75
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	50
Lot situé le long de la route 253		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Profondeur (m)		

Note 1 : La profondeur peut être réduite à 30 m pour un terrain enclavé entre la rive et une rue existante au 22 juin 2000 (art. 5.2.1).

SUPERFICIE ET DIMENSIONS MINIMALES DES LOTS	ZONES	
	P-1	P-2
LOT DESSERVI		
Général		
Superficie (m ²)	750	750
Largeur (m)	20	20
Profondeur (m)	30	30
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau		
Superficie (m ²)	900	900
Largeur (m)	20	20
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	45	45
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	30	30
Lot situé le long de la route 253		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Profondeur (m)		
LOT PARTIELLEMENT DESSERVI		
Général		
Superficie (m ²)	1 500	1 500
Largeur (m)	25	25
Profondeur (m)	50	50
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau		
Superficie (m ²)	2 000	2 000
Largeur (m)	30	30
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	25	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	75
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	50
Lot situé le long de la route 253		
Superficie (m ²)	5 000	5 000
Largeur (m)	75	75
Profondeur (m)	50	50
LOT NON DESSERVI		
Général		
Superficie (m ²)	3 000	3 000
Largeur (m)	50	50
Profondeur moyenne (m)	50	50
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau		
Superficie (m ²)	4 000	4 000
Largeur (m)	50	50
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	30
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	75
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	50
Lot situé le long de la route 253		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Profondeur (m)		

Note 1 : La profondeur peut être réduite à 30 m pour un terrain enclavé entre la rive et une rue existante au 22 juin 2000 (art. 5.2.1).

SUPERFICIE ET DIMENSIONS MINIMALES DES LOTS	ZONES	
	I-1	
LOT DESSERVI		
Général		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Profondeur (m)		
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)		
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾		
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)		
Lot situé le long de la route 253		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Profondeur (m)		
LOT PARTIELLEMENT DESSERVI		
Général		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Profondeur (m)		
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)		
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾		
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)		
Lot situé le long de la route 253		
Superficie (m ²)		
Largeur (m)		
Profondeur (m)		
LOT NON DESSERVI		
Général		
Superficie (m ²)	3 000	
Largeur (m)	50	
Profondeur moyenne (m)	50	
Lot situé à moins de 100 m d'un cours d'eau		
Superficie (m ²)	4 000	
Largeur (m)	50	
Largeur sur la ligne face à un cours d'eau (m)	30	
Profondeur moyenne d'un lot riverain (m) ⁽¹⁾	75	
Profondeur moyenne d'un lot non riverain (m)	50	
Lot situé le long de la route 253		
Superficie (m ²)	5 000	
Largeur (m)	75	
Profondeur (m)		

Note 1 : La profondeur peut être réduite à 30 m pour un terrain enclavé entre la rive et une rue existante au 22 juin 2000 (art. 5.2.1).